

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 71 (1930), p. 73-81

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1930__71__73_0

© Société de statistique de Paris, 1930, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N 3. — MARS 1930

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1930

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. LOUIS MARIN, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DES 18 DÉCEMBRE 1929 ET 15 JANVIER 1930.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
NÉCROLOGIE.
COMMUNICATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.
RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.
COMMUNICATION DE M ALFRED SAUVY « LES PARTIS POLITIQUES EN EUROPE ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M LOUIS MARIN, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 21 heures sous la présidence de M. Louis MARIN.

PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DES 18 DÉCEMBRE 1929 ET 15 JANVIER 1930.

M. le Président met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 18 décembre 1929, insère dans le Journal de janvier, ainsi que celui du 15 janvier 1930, insère dans le Journal de février.

Ces procès-verbaux sont adoptés sans observation.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président annonce que les candidatures présentées dans la dernière séance n'ont soulevé aucune objection. En conséquence, MM. F. DE RAUCOURT, FLACH, LEON DE SAINT-PULGENT, ALBERT DAVID, ANDRÉ VÈNE, MAX KOCH, ANDRÉ L.-A. COURCIER, AUGUSTE LACOUT, F. BROWN et LEONIDAS LOUTCHITCH sont nommés membres titulaires.

D'autre part, M. le Président fait savoir qu'il a reçu les demandes d'admission suivantes, au titre de membres titulaires.

M. Georges BOLLE, ancien élève de l'École Polytechnique, chef de division à la Comptabilité du Matériel et de la Traction des Chemins de fer P.-L.-M., 3, rue Michel-Chasles (VII^e), présenté par MM. Barriol et Brochu.

M. Georges METZGER, rédacteur à la *Cote Bodenheimer*, collaborateur de

M. Georges BLUM, commissionnaire à la Bourse du Commerce, 44, boulevard de Reuilly (XII^e), présenté par MM. Paul Ghio et Georges Blum.

M. Lucien CACOT, attaché à la Direction générale de la Société Anonyme des Pétroles Jupiter, 58, rue La Boétie (VIII^e), présenté par MM. Kakosky et Trignart.

M. Noël GIRARD, étudiant en droit, 10, rue de Strasbourg (X^e), présenté par MM. Hamon et Barriol.

NÉCROLOGIE.

M. le Président a le regret d'annoncer à la Société le décès d'un de nos collègues, M. LAMBERTO-ASIAIN, sous-directeur de la Statistique du Mexique, membre honoraire associé.

COMMUNICATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages, dont il donne l'énumération. Il fait une mention spéciale des ouvrages suivants :

Prospettive Economiche, anno decimo 1930-VIII, de notre collègue M. Girgio MORTARA, professeur ordinaire à l'Université Royale de Milan.

Rapport sur la mortalité infantile et la natalité à Paris et dans le département de la Seine en 1913 et en 1920. — Aide à la mère et à la famille par l'initiative privée et Protection de la mère et de l'enfant. Ces trois brochures sont dues à l'obligeance de notre collègue M. DELAIR, secrétaire de la Commission départementale de la Natalité et de la Protection de l'Enfance, à la Préfecture de la Seine.

Peut-on reconstituer l'échelle des fortunes dans la Rome républicaine? par M. Eugène CAVIGNAC.

Notre nouveau collègue nous a envoyé un extrait de la revue *Annales d'histoire économique et sociale*, publiée chez Armand Colin, et que je me permets de signaler en passant pour le très grand intérêt qu'elle présente. Le travail mentionné est relatif à la statistique des fortunes de la Rome républicaine; je souhaite que notre collègue puisse établir une comparaison avec la répartition actuelle des fortunes et le remercie, en votre nom, de son aimable et intéressant envoi.

RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

Conformément à l'article 24 de notre règlement intérieur, la Commission des Fonds et Archives et le Trésorier doivent présenter leur rapport sur le bilan au 31 décembre 1929, les comptes de l'exercice écoulé et le budget de 1930.

M. le Président donne successivement la parole à MM. TRIGNART et Georges RISLER, pour la lecture de leurs rapports.

Ces rapports sont insérés dans le présent Journal.

M. le Président remercie le Trésorier et le Rapporteur de la Commission des Fonds et Archives et propose l'approbation des comptes de l'exercice 1929 et du budget de 1930 et il met aux voix les conclusions de la Commission des Fonds et Archives.

Ces conclusions sont adoptées à l'unanimité.

COMMUNICATION DE M. ALFRED SAUVY « LES PARTIS POLITIQUES EN EUROPE ».

M. le Président donne la parole à M. Alfred SAUVY, pour le développement de sa communication, dont le texte et la discussion sont insérés dans le présent numéro du journal.

M. le Président félicite M. Alfred SAUVY pour sa très intéressante communication.

MM. BOURDON, CADOUX, RAZOUS, VALOIS, le général RAYNAL et MARIN ont pris la parole à la suite de cette communication.

La séance est levée à 23 heures.

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Président,
L. MARIN.

II

RAPPORT

PRÉSENTÉ AU NOM

DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

Par M. Georges RISLER

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Dans sa réunion du 11 février, votre Commission des Fonds et Archives a examiné, conformément au règlement intérieur de la Société, les comptes de l'exercice 1929, ainsi que le budget de prévision pour 1930.

Tous les renseignements que nous pouvions désirer à ce sujet ont été mis, de la manière la plus complète, à notre disposition et toutes facilités ont été apportées à notre examen. Notre tâche s'en est trouvée grandement facilitée et nous tenons ici à en remercier très vivement notre excellent collègue M. TRIGNART, trésorier de la Société.

La prospérité financière de notre institution, considérée comme particulièrement satisfaisante en 1928, s'est encore accusée au cours de l'année 1929.

Le solde bénéficiaire de l'exercice, compte tenu seulement des recettes normales, ressort à 8.675^f 30. Il accuse, par rapport à celui de l'année précédente, une augmentation de 669^f 19.

Ces résultats ont été obtenus en dépit d'une diminution sensible du chapitre des recettes constituées par les abonnements et ventes au numéro du Journal de la Société. L'accroissement de ce chapitre avait d'ailleurs revêtu, l'année dernière, un caractère tout à fait exceptionnel.

Le montant total des Recettes de tous ordres a atteint en 1929 : 56.360^f 21 contre 50.057^f 23 en 1928 et 28.482^f 47 en 1925.

Par rapport à la période d'avant-guerre, l'augmentation ressort à 336 %.

Les dépenses ne se sont pas accrues, à beaucoup près, dans la même proportion. Elles se sont élevées à 36.162^f 71 contre 32.577^f 92 en 1928, 24.182^f 61 en 1925 et 15.246^f 86 en 1913.

Le rapport de M. TRIGNART indique par ailleurs les mouvements qui se sont produits dans les différents postes du bilan.

La progression constatée au cours de l'exercice 1929 a eu, naturellement sa répercussion sur les divers éléments qui constituent l'actif et le passif de la Société. Nous n'entrerons pas dans le détail des changements qui se sont produits de ce chef : ils ressortent de la manière la plus nette dans l'excellent rapport de notre trésorier.

Nous voulons seulement signaler l'intérêt que présenterait peut-être une très modeste opération de conversion. Celle-ci pourrait porter notamment sur les rentes 4 % 1918 et 5 % 1915-1916, qui figurent dans la composition du portefeuille.

En vendant 1.885 francs de rente 4 % 1918 à 100 francs, convertible seule-

ment en 1943, mais paraissant avoir atteint un cours peu susceptible de hausse, nous disposerions d'un capital de 47.125 francs.

La même opération pour 100 francs de rente 5 % 1915-1916 à 102 francs, convertible en 1931, donnerait 2.040 francs qui, avec la somme indiquée ci-dessus, formerait un total de 49.115 francs.

En achetant 126 obligations Lyon 3 %, fusion ancienne à 388 francs, nous retrouverions un revenu de 1.549^f 80 seulement, mais avec une plus-value assurée de 12.600 francs et nous nous mettrions à l'abri de la conversion.

Le bilan n'indique, pour la trésorerie, qu'une somme de 451^f 10 en caisse et de 166^f 59 au compte de chèques postaux; c'est très modeste, mais sachant quelle direction prestigieuse est assurée à notre Société par notre cher secrétaire général, M. BARRIOL, nous sommes persuadés que ces disponibilités sont suffisantes. Du reste, il y a 15.303^f 20 de bons de la Défense Nationale qui, s'il en était besoin, pourraient être escomptés pour partie.

Le budget de prévision pour 1930 n'appelle pas d'observations particulières.

Les recettes ont été prévues avec la prudence qui a toujours été de règle dans une Société comme la nôtre et d'une manière générale dans toute gestion financière bien ordonnée.

Elles s'établissent à 38.000 francs, chiffre égal à celui qui est prévu pour les dépenses.

Ces résultats, d'une réelle importance, pour le développement de notre Société, sont tout à l'honneur de notre cher secrétaire général et de notre dévoué collègue trésorier, M. TRIGNART, qu'on ne saurait trop féliciter.

Votre Commission des Fonds et Archives vous propose d'approuver les comptes de 1929 et d'accorder votre assentiment au projet de budget de 1930.

15 février 1930.

Georges RISLER.

RAPPORT DU TRÉSORIER

SUR

LES COMPTES DE L'EXERCICE 1929

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1929

ET LE PROJET DE BUDGET DE L'ANNÉE 1930

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MES CHERS COLLÈGUES,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions de l'article 24 de notre Règlement intérieur :

Les comptes de l'exercice 1929;

Le bilan au 31 décembre 1929;

Le projet de budget pour l'année 1930.

1^o Comptes de l'exercice 1929.

Vous trouverez, comme précédemment, dans le tableau A les mouvements de trésorerie.

Dans le tableau B, les virements intérieurs.

Au budget prévu, qui équilibrerait les ressources et les dépenses, nous pouvons substituer des résultats définitifs qui alourdissent le plateau des recettes et allègent celui des dépenses. C'est l'œuvre de tous nos amis qui, soit par des dons généreux, soit par un souci constant de limiter les dépenses, arrivent à faire progresser notre Société, alors que beaucoup d'autres marquent le pas ou rétrogradent.

2° *Bilan au 31 décembre 1929.*

De	167.491 ^f 36
à fin 1928, notre actif passe à fin 1929 a	188.688 86
Augmentation	<u>21.197^f 50</u>
qui porte sur le portefeuille pour	16.885 ^f 30
sur les fonds disponibles ou réalisables immédiatement pour.	<u>4.312 20</u>
	21.197 ^f 50

Cette plus-value de l'actif se répartit comme suit entre les différents éléments du passif :

	+	-
Reserve des cotisations rachetées	7.425 ^f »	
Cotisations en cours de rachat	1.800 »	
Provision pour médaille Bourdin	36 »	
Interêts des legs Coste et Mercet	1.459 20	
Différence entre les cotisations reçues d'avance à fin 1929 et celles reçues à fin 1928		2.016 ^f »
Augmentation du capital libre	12.493 ^f 30	
(Trésorerie : 8.675 ^f 30. — Virements : 3.818 fr.)		
	<u>+23.213^f 50</u>	<u>-2.016^f »</u>
	+21.197 ^f 50	

3° *Projet de budget.*

Les recettes et dépenses prévues ne concernent comme précédemment que le capital libre, les autres variations étant impossibles à prévoir. (Tableau p. 81).

4° *Conclusion.*

Je manquerais à la tradition si, après vous avoir exposé une situation en progrès, je n'avais pas quelques reproches à formuler. Ils s'adressent aux sociétaires négligents qui, malgré toutes les démarches faites, laissent leurs cotisations en souffrance.

Au cours de l'année, j'ai dû proposer au Conseil la radiation de quelques membres en retard de plus de deux ans, et la suppression du Journal pour ceux dont le retard excédait un an.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que ces mesures rigoureuses ont été prises, mais elles étaient nécessaires pour éliminer de notre Société ceux qui s'en servent, mais ne la servent pas.

André TRIGNART.

RECETTES

<i>Recettes libres :</i>			
Cotisations . . .	{ Membres titulaires	19.351,50	} 19.486,50
	{ Membres correspondants	135	
Journal	Abonnements, ventes au numéro, tirés à part, publicité.		7.445 »
Intérêts non réservés . . .	{ sur les titres du portefeuille général, sur ceux des legs Bresson, Hancock et Levasseur, sur les fonds en compte-courant		6.404,01
	{ Instruction publique	300	} 4.475 »
	{ Agriculture	1.000	
Subventions . . .	{ Ville de Paris	1.000	
	{ Conseil général de la Seine	1.500	
	{ Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale	675	} 6.027,50
Participations aux dépenses de la Société			
TOTAL des recettes libres			43.838,01
<i>Recettes réservées :</i>			
Rachats	{ 11 totaux à 575 fr.	6.325	} 9.390
	{ 4 complém. de rachats de 300 à 575 fr.	1.100	
	{ partiels ancien régime . . 3 à 95 fr.	285	
	{ nouveau régime	1.680	} 12.522,20
Intérêts réservés.	{ Legs Mercet	253,80	
	{ — Coste	1.205,40	} 1.495,20
	{ — Bourdin	36	
Cotisations de 1930 et 1931 reçues d'avance	{ Titulaires	1.172	} 1.637
	{ Annuités	365	
	{ Journal	100	
TOTAL des recettes réelles			56.360,21
<i>Recettes d'ordre :</i> Encaissement de bons de la D. N., de titres remboursés, versements aux chèques postaux, etc.			108.915,25
			65.275^r 46

B. — VIREMENTS

MOTIFS	MONTANT des virements
a) Sociétaires ayant terminé leur rachat en 1929	475 »
b) Décès de sociétaires rachetés	600 »
	125 »
c) Cotisations reçues en 1928 pour 1929 3 653	3 0 »
	3 218 »

C. — BILAN AU

ACTIF			
	1.885 fr. de rente 4 % 1918	28.119,39	} 172.767,97
	100 — 5 % 916	1.745 »	
	80 — 4 % 1925	1.892,90	
	26 obligations Indochine 3 1/2% 1899.	13.039,15	
	1/4 — Ville de Paris 1898	111,03	
Prix d'achat des titres sans affectation spéciale et titres d'arrérages de legs en compte courant.	2 — — 1910	790,54	
	1 — — 1919	277 »	
	4 — Communales 1892.	2.014,65	
	29 — Est 3 % anciennes.	9.068,30	
	2 — Est 3 % Nouveau régime 3 %	584 »	
	10 — P.-L.-M., 6 % 1921	3.630 »	
	85 — — 3 % —	24.370,30	
	43 — Orléans 3 % 1884	16.598 »	
	2 — Est Algérien 3 %	522,90	
	25 — Indochine et Yunnan 3 %	11.020,80	
	8 — Sud de la France 3 %	2.933,85	
Prix d'achat des titres en représentation de legs	{ 36 fr. de rente 3 % perpétuelle. Legs Bourdin.	997,60	} 56.050,16
	{ — Bresson.	805 »	
	{ — Levasseur	1.000 »	
	{ — Mercet	8.459,64	
	{ — Hancock	2.998,92	} 451,10
	{ — Coste	41.789 »	
Caisse	En caisse		451,10
Bons D. N.	En portefeuille	15.303,20	} 15.920,89
Chèques postaux	En compte	166,55	
Divers	{ Numéros du Journal en magasin (mémoire)		»
	{ Sociétaires en retard pour 1929 (mémoire)		»
TOTAL			188.6^r 86

DE 1929

DÉPENSES

Dépenses normales :

Adminis- tration	{	Secrétariat général, correspondance, frais et fournitures de bureau	2.539,20	} 5.856,96
		Impressions diverses, convocations, etc.	2.114,30	
		Trésorerie et archives { Frais de recouvrement et de bureau et menus frais	1.203,46	
Publica- tions	{ Journal	Impressions et frais d'envoi	26.969,35	} 27.634,60
		Rédaction	665,25	
		Annuaire. Impression et frais d'envoi	1.611,15	
		Dépenses exceptionnelles. Participation à différentes manifestations intellectuelles	60	»
TOTAL des dépenses réelles			35.162,71	

<i>Dépenses d'ordre :</i> achats de titres, de bons de la D. N., versements aux chèques postaux, etc.	108.115,25
	144.077,96

DE 1929

COMPTES TOUCHÉS	
en augmentation	en diminution
Réserve des cotisations rachetées 475 »	Versements sur rachats en cours 475 »
Capital libre 600 »	Réserve des cotisations rachetées 600 »
Réserve des cotisations rachetées 125 »	Cotisations et abonnements 1929 3.653 »
Versements sur rachats en cours 310 »	
Capital libre 3.218 »	

31 DÉCEMBRE 1929

PASSIF

CAPITAL ET RÉSERVES

	Legs Bourdin	997,60	
	— Bresson	805	»
Capital des legs sui- vants	— Hancock	3.000	} 56.197,35
	— Levasseur	1.000	
	— Coste	41.934,75	
	— Mercet	8.460	
Réserve des cotisations rachetées	107 à 300 fr.	32.100	} 48.425 »
	4 à 300 fr. complémentées à 575 fr.	2.300	
	5 à 450 fr.	2.250	
	1 à 450 fr. complémentée à 575 fr.	575	
	3 à 475 fr.	1.425	
	17 à 575 fr.	9.775	
Versements effectués sur cotisations en cours de rachat	{ 7 à 95 fr. 665 »	} 3.665 »	
	{ 25 à de 120 fr. 3.000 »		
Provision pour médaille Bourdin		72	»
Intérêts des legs	{ Coste	21.900,54	} 26.493,40
	{ Mercet	4.592,76	
Recettes pour 1930 et 1931	{ Cotisations titulaires	1.172	} 1.637 »
	{ Annuités	365	
	{ Journal	100	
Fonds sans affec- tation spéciale comprenant	{ à fin Attribution à la Société d'une partie du legs Giffard	22.000	} 52.199,11
	{ 1928 Indemnité pour incendie des collections du journal	20.580,22	
	{ Excedent des dépenses sur les recettes	2.374,41	
	{ en Excedent des recettes sur les dépenses (43.338 04 — 32.102 71).	8.675,30	
	{ 1929 Nettoyé au capital libre des rachats des décès	600	
	Affectation des sommes reçues en 1928 pour 1929	3.218	
Divers. Cotisations à percevoir des sociétaires en retard (mémoire).			»
Total			188.688,86

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913 ET DE 1926 A 1929

	1918	1926	1927	1928	1929
A. — Situation financière.					
Avoir au 1 ^{er} janvier	163.226,71	171.854,14	171.413,56	150.012,05	167.491,36
Cotisations	5.050 »	13.569 »	17.000,50	18.270 »	19.486,50
Abonnements et vente du Journal	1.527,75	4.736 »	5.782,45	15.127,15	7.445 »
Revenus des valeurs libres	3.453,32	4.046,43	4.870,39	5.091,88	6.404,01
Subventions	3.360 »	2.340 »	3.475 »	2.075 »	4.475 »
Participation aux dépenses de la Société	1.000 »	1.000 »	20 »	20 »	6.027,50
Annuités pour rachats	1.320 »	1.875 »	3.570 »	4.325 »	9.390 »
Revenus des legs	2.047,68	1.473,93	1.495,20	1.495,20	1.495,20
Recettes exceptionnelles	820 »	820 »	1.185 »	3.653 »	1.637 »
	16.758,75	29.860,36	37.378,54	50.057,23	56.360,21
Administration	179.985,46	201.714,50	208.792,10	200.069,28	223.851,57
Loyer	3.362,30	5.729,57	6.315,50	5.871,78	5.556,96
Journal	1.000 »	23.087,02	21.503,86	25.017,39	27.634,60
Annuaire	276,40	1.188,30	1.205,55	1.423,75	1.611,15
Bibliothèque	281,15	296,05	29.755,14	265 »	60 »
Dépenses exceptionnelles	1.135,50	296,05	29.755,14	265 »	60 »
	15.246,86	30.300,94	58.780,05	32.577,92	35.162,71
Avoir au 31 décembre	164.738,60	171.413,56	150.012,05	167.491,36	188.688,86
Caisse et bons D. N.	3.403,38	442,36	968,60	9.135,25	15.754,30
Chèques postaux	»	43,10	1.291,38	2.478,44	166,59
Portefeuille	161.335,22	173.579,36	147.752,07	155.882,67	172.767,97
Divers	»	»	»	»	»
	164.738,60	174.064,82	150.012,05	167.491,36	183.688,86
A déduire : dettes de la Société	»	2.651,26	»	»	»
Avoir net	164.738,60	171.413,56	150.012,05	167.491,36	188.688,86
B. — Effectif de la Société au 31 décembre de chaque année.					
Membres d'honneur	1	2	2	2	2
Membres titulaires } à vie	106	114	121	126	136
Membres titulaires } non rachetés	239	409	432	497	527
Membres honoraires associés	70	48	49	46	44
Membres correspondants	31	11	8	8	7
TOTAUX	447	584	612	679	716

BUDGET DE PRÉVISION POUR 1930

VARIATIONS PRÉVUES POUR LE CAPITAL LIBRE

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Cotisations et abonnements de		Administration :	
1930 reçus en 1929	1.600 ^f	Secrétariat général	2.800 ^f
Cotisations à recevoir en 1930 . . .	19.000	Convocations	2.300 ^f } 6.500
Vente du Journal	7.000	Trésorerie	1.400 ^f }
Intérêts nos réservés	6.400		
Subventions :		Journal :	
Instruction publique	300 ^f	Impression	29.000
Ministère de l'Agriculture	1.000	Rédaction	700 } 29.700
Ville de Paris	1.000	Annuaire	1.700
Conseil général	1.000	Dépenses diverses	100
Ministère du Travail	700		
Ensemble des recettes	<u>38.000^f</u>	TOTAL des dépenses égal aux	
		recettes	<u>38.000^f</u>